

Le développement du Vieux-Port :
une nouvelle phase
dans la mise en valeur du
patrimoine montréalais

Mémoire
déposé aux audiences publiques de
l'Office de consultation publique de Montréal
sur le
Projet de politique du patrimoine
de la Ville de Montréal
par la
Société du Vieux-Port de Montréal
le 20 décembre 2004

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Société du Vieux-Port de Montréal

nous souhaitons, à travers ce mémoire :

- faire reconnaître notre mission propre et notre contribution à la mise en valeur du patrimoine à Montréal;
- affirmer notre position de partenaire à part entière de la Ville dans le «système d'organisation de l'action en patrimoine»;
- obtenir de la Ville, dans le cadre de ce partenariat, un soutien à notre vision, à notre plan de développement et aux actions qui en découleront, en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine.

D'entrée de jeu, nous partageons la définition large du patrimoine que propose le Projet de politique.

Pour reprendre les mots de Madame Louise Letocha, présidente du *Conseil du patrimoine de Montréal*, «les choix qui se posent à nous consistent à déterminer quels éléments faire ressortir de la configuration urbaine pour léguer aux générations futures une ville à notre image»¹.

Commençons par dissiper une ambiguïté. On nous confond parfois avec l'*Administration portuaire de Montréal*, qui gère les activités commerciales maritimes et portuaires. Cette confusion vient probablement de ce que cette agence fédérale détient certaines installations à valeur patrimoniale dont elle assure la sauvegarde en attendant que des fonds suffisants permettent leur transfert et leur mise en valeur.

La mission de la *Société du Vieux-Port de Montréal* est toute autre : nous gérons un site de 54 hectares :

- qui, sur 2 kilomètres et demi de long, donne vues et accès au fleuve et au quartier historique, et
- qui accueille d'anciennes installations portuaires, dont plusieurs sont aujourd'hui restaurées et converties à des fonctions culturelles, scientifiques et récréatives.

L'ensemble de ces dimensions nous positionne comme un **participant majeur à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine** naturel, paysager, architectural et culturel de Montréal.

Nous souhaitons que la Politique du patrimoine de la Ville de Montréal le reconnaisse formellement.

¹ Allocution devant Culture Montréal, 2003

1. Notre contribution

Dès sa création en 1981, et de façon plus intensive depuis les travaux de mise en valeur des secteurs est et ouest entre 1990 et 1992, la Société du Vieux-Port a amorcé et poursuivi un **processus de consultation publique et de concertation** avec la communauté et les intervenants, pour définir :

- les principes d'aménagement,
- les critères de développement, et
- les usages

du site exceptionnel dont elle avait la charge.

La consultation publique de 1987, et le plan directeur qui y a fait suite en 1990, ont cristallisé le choix collectif de conserver les quais, les bassins et les jetées du XX^e siècle, et donc de leur reconnaître une valeur patrimoniale, plutôt que de les détruire pour ramener le port à la rue de la Commune, comme il était au XIX^e siècle.

À la suite de ces consultations successives, nous avons aujourd'hui un plan directeur d'aménagement et des critères de développement qui font consensus, et dont la légitimité et la validité ont été confirmées en 2002 dans le cadre de la revue du mandat de la Société.

L'aménagement du site, autour du thème «*ouvrir une fenêtre sur le fleuve*» **a été, en soi, une opération de mise en valeur du patrimoine**, qui redonnait aux Montréalais et aux visiteurs l'accès à l'une de nos richesses les plus précieuses et les plus porteuses de l'identité montréalaise : le Saint-Laurent, en même temps qu'aux anciens équipements industriels (hangars, quais, tour) que recèle le site.

Les effets de ce geste d'aménagement ne se bornent pas aux limites du site; car ce geste ne peut se mesurer **qu'en relation avec la ville**, notamment par les accès qu'il donne au Vieux-Montréal et, du point de vue inverse, par les perspectives qu'il ouvre sur la ville, ancienne et moderne, depuis le fleuve et les îles.

Mais le site du Vieux-Port, qui correspond à la partie la plus ancienne du port, est aussi un **lieu fondateur de Montréal** et a été, pendant très longtemps, le **principal moteur de l'économie québécoise**. À ces titres, il incarne un **patrimoine historique** de première importance.

Au-delà de cette dimension purement historique, le Vieux-Port incarne également, depuis ses débuts, la **société multiculturelle qu'a toujours été Montréal** et, à ce titre, il est un élément majeur de notre **patrimoine ethnographique**:

- dès la fondation de Ville-Marie, il a été **point de rencontre entre les civilisations amérindienne et européenne**;
- de par sa vocation portuaire, il a été un **lieu d'échanges commerciaux et culturels**, comme en témoignent maints vestiges aujourd'hui conservés ou exposés au musée Pointe-à-Callière;
- il a longtemps été le **principal point d'entrée des immigrants au Canada**;
- **l'une des portes du Vieux-Port donne sur le boulevard Saint-Laurent**, reconnu par le gouvernement du Canada pour son caractère patrimonial, et **qui incarne toujours la diversité culturelle de Montréal**.

Enfin, le Vieux-Port demeure l'**acteur d'avancées technologiques**, dont son patrimoine bâti et archéologique peut encore témoigner, dans certains cas.

Les vocations de **vitrine technologique** et de **diffusion de la culture scientifique et technique**, du **Centre des sciences de Montréal**, se situent **en parfaite continuité avec cette dimension de notre patrimoine**.

Ce survol de l'action entreprise par la Société du Vieux-Port depuis sa fondation et des dimensions que recèle le site du Vieux-Port se veut une illustration :

- de l'importance du patrimoine du Vieux-Port,
- de la nécessité de sa mise en valeur, et
- de la complexité des opérations que cela suppose.

2. Un partenaire à part entière

Depuis sa création en 1981, la Société du Vieux-Port a **contribué au développement du sud de Montréal** (ce que nous pourrions appeler le «centre-ville élargi», comprenant aussi bien le Centre des affaires que le Quartier international, le Quartier des spectacles, le quartier historique et ses faubourgs) :

- en maintenant l'intégrité de son site, et
- en y développant une gamme d'activités complémentaires à celles du Vieux-Montréal et à l'offre touristique et culturelle de Montréal.

Plus particulièrement au cours des derniers douze ans, alors que la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec se partageaient la mise en valeur du patrimoine bâti au nord de la rue de la Commune, la Société du Vieux-Port se voyait confier la gestion et le développement de l'accès public au fleuve, au sud de l'arrondissement historique, tout cela dans **un climat de coopération et un esprit de complémentarité.**

Les **nombreuses consultations** qui ont entouré la préparation, depuis deux ans, de notre nouveau plan de développement, ont permis de valider que les orientations envisagées s'inscrivent **dans le droit fil des grands enjeux montréalais de développement urbain**, tel que formulés au Plan d'urbanisme de Montréal, dans le plan d'aménagement de la Société du Havre de Montréal et dans les orientations de Tourisme Montréal.

Nos orientations, en tant que propriétaire et que gestionnaire, épousent aussi celles que propose le projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal. Dans le cadre de nos statuts et de nos pouvoirs, nous favoriserons :

- l'accroissement de la connaissance du patrimoine montréalais et sa diffusion;
- la recherche et développement en conservation et mise en valeur du patrimoine;
- l'identification et la mise en œuvre de stratégies de conservation et de mise en valeur appropriées à chaque objet et enjeu patrimonial;
- la multidisciplinarité et l'intégration des diverses dimensions du patrimoine;
- les activités qui rendent accessible le patrimoine montréalais et favorisent son appropriation et son rayonnement,

et ce en complémentarité et en convergence avec les autres participants au «système d'organisation de l'action en patrimoine», tel que le définit le projet de Politique du patrimoine.

L'ensemble de ces approches et de ces actions nous positionnent, de fait, comme un partenaire à part entière de la Ville en matière d'organisation de l'action en patrimoine.

En contrepartie, nous comptons sur **le soutien et la collaboration de la Ville** à la dynamique d'**un site historique animé et fréquenté par près de sept millions de visiteurs par année**, que ce soit :

- en **bâtissant avec nous une programmation conjointe** de services et d'activités pour permettre une exploitation du site à l'année longue et surtout consolider l'offre du quartier historique;

- en **accélérant la mise en valeur des actifs que nous avons en commun** avec la Ville : la rue de la Commune, le Havre, les entrées sud du centre-ville, afin de faciliter l'accès et d'éliminer les barrières psychologiques qui freinent la motivation des acteurs pour la destination Vieux-Port;
- en assurant une **circulation piétonne et véhiculaire fluide** sur la rue de la Commune et aux abords du site et en **contribuant à la solution des problèmes de transport** entre le Centre des affaires, le Quartier des spectacles, le Vieux-Montréal, le Quartier international et le Vieux-Port;
- en gérant efficacement **la cohabitation des fonctions** commerciale, résidentielle et institutionnelle dans tout le secteur dans un équilibre synergique nécessaire à la survie respective des intervenants commerciaux;
- ou en assurant la **propreté et la sécurité** de l'environnement urbain et, plus globalement, l'entretien général du Vieux-Montréal, pour préserver cet actif.

3. Une vision et un plan de développement qui méritent d'être soutenus

En 2003-2004, nous avons procédé au réexamen de notre vision, et esquissé un **plan de développement à long terme (2005-2020)**, qui constituera la quatrième phase de mise en valeur des terrains, bâtiments et installations qui nous sont confiés.

Alors que toute notre équipe était mobilisée par cet exercice, le **rôle central du patrimoine** nous est apparu plus clairement que jamais.

Pourquoi chercher à donner au site du Vieux-Port une nouvelle vocation, qui ne serait pas ancrée dans son histoire et qui le mettrait probablement en concurrence avec d'autres sites montréalais? Nous avons plutôt réaffirmé la nécessité de poursuivre :

- **le développement des pôles touristique et culturel du Vieux-Port, par la mise en valeur de ce que notre site possède en propre : son patrimoine maritime, portuaire et historique.**

Dans ce contexte, nous examinons la possibilité d'aménager un **circuit d'interprétation et de mise en valeur du patrimoine**, qui se déploierait sur tout le site du Vieux-Port, d'ouest en est, pour **donner à Montréal une signature distinctive qui célèbre le patrimoine et la culture.**

Notons au passage que cette orientation est tout à fait dans la lignée de l'idée de «parcours riverain», avancée dans le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, pour désigner la conservation et la mise en valeur du patrimoine situé au pourtour de l'île, afin de remettre en évidence l'insularité de Montréal, considérée comme l'une de ses principales caractéristiques identitaires.

Parmi les éléments patrimoniaux dont nous examinons la mise en valeur éventuelle, mentionnons :

- le remorqueur Daniel McAllister (construit en 1906), qui est le plus gros et le plus ancien remorqueur conservé au Canada, et le deuxième plus ancien remorqueur de mer conservé au monde;
- les vestiges du silo n° 2, que nous avons dû enfouir en 2003, afin d'en stopper la détérioration et de prévenir tout accident;
- le Hangar 16 (construit en 1911), le seul qui possède encore la plupart des caractéristiques d'origine des hangars permanents;
- les quais, construits à différentes époques et qui témoignent de différentes techniques de construction et présentent chacun des caractéristiques originales; ils seront restaurés et sécurisés.

Le patrimoine, nous tenons à le préciser en tant que gestionnaire, nous apparaît comme un **créneau touristique extrêmement prometteur**. Aujourd'hui, les études de marché nous révèlent que la clientèle touristique se compose de «baby-boomers» arrivant à maturité, qui cherchent moins l'aventure et davantage les expériences et les émotions culturelles. Beaucoup de ces «baby-boomers» voyagent avec leurs petits-enfants, ce qui suggère un **intérêt accru pour toute la dimension patrimoniale**, qui se prête particulièrement bien à la transmission intergénérationnelle des valeurs et des connaissances.

Peut-être sommes-nous parvenus à la fin de l'époque où le patrimoine n'était que nuisance au développement, et à l'orée d'une autre, où **le patrimoine serait une valeur ajoutée au développement**.

Par ailleurs, il est clair pour nous que le développement du Vieux-Port doit continuer à se faire **en relation avec la ville**. Dans cette perspective, nous ne pouvons qu'appuyer l'idée, formulée dans le Projet de politique du patrimoine (p. 70) de «*poursuivre le raccordement de l'arrondissement historique aux quartiers environnants*».

Dans le cadre de notre plan de développement, nous étudions différents secteurs d'intervention à partir de besoins identifiés :

- un **aménagement de grande qualité** de la zone qui borde la rue de la Commune;
- une **mise en transparence** du fleuve et du Vieux-Montréal;

- une collaboration active aux démarches visant **l'implantation d'un mode de transport collectif** pour faire le lien avec les secteurs et équipements voisins existants (le centre-ville, les faubourgs, le Quartier international) ou à venir (le Quartier des spectacles, le Havre, éventuellement le Casino).

Nous attendons de la Ville qu'elle manifeste concrètement son appui et son soutien dans cette direction, notamment :

- qu'elle **complète l'aménagement de la rue de la Commune**;
- qu'elle **supporte l'implantation d'un système de transport collectif** desservant le Vieux-Port et les secteurs et équipements voisins;
- qu'elle **contribue aux contenus et aux collections** nécessaires à l'implantation sur notre site d'un Centre d'interprétation du patrimoine maritime et portuaire;
- qu'elle **intègre, à sa promotion et à son réseau de signalisation** dynamique, le Vieux-Port, ses équipements et ses produits (Centre des sciences de Montréal, croisières, etc.).

4. En conclusion

Pour conclure, nous espérons vous avoir assurés que la *Société du Vieux-Port de Montréal* fera tout pour répondre au vœu qu'exprime le *projet de Politique du patrimoine* à son égard :

- «*d'intégrer les orientations municipales en matière de patrimoine en ce qui a trait aux interventions sur le territoire de Montréal*» (p. 44)

En contrepartie, nous nous attendons à ce que la Ville, comme elle s'y engage :

- «*accompagne ses partenaires [notamment les gouvernements et leurs mandataires] dont elle appuie, encadre et stimule les initiatives*» (p. 37)

Je vous remercie.